

Formation doctorale Musique, histoire, société

Responsable pédagogique :

Michaël Werner

Secrétariat :

Sophie Rollin-Massey

105 boulevard Raspail - bureau 7 - 75006 Paris

☎ : 01 53 63 51 10 courriel : srollin@ehess.fr

Réception des étudiants : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Date limite de dépôt des dossiers de candidature COMPLETS au secrétariat :

LUNDI 21 OCTOBRE 2019 DERNIER DÉLAI

Téléchargement du dossier d'inscription en doctorat/APD sur le site de l'École :

A PARTIR DU MERCREDI 15 MAI 2019

Présentation et objectifs de la formation :

Cette formation doctorale à vocation interdisciplinaire, articulant les approches analytiques, historiques et sociologiques de la musique, regroupe des enseignements et des centres de recherche associant l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), l'École Normale Supérieure (ENS) et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). L'idée de base mise en œuvre dans cette formation doctorale est triple :

- offrir aux étudiants de musicologie une ouverture vers les sciences sociales ;
- offrir aux étudiants venant de l'histoire et de la sociologie des compléments de formation en analyse et technique musicales ;
- contribuer à la constitution d'un espace de formation internationale en musicologie.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par le directeur de thèse pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante. Pour s'inscrire en APD, la procédure d'admission est la même qu'en doctorat (dossier de candidature identique **sans** la charte du doctorat).

Modalités d'admission en trois étapes

Première étape

- Le candidat doit présenter au directeur de thèse de son choix (voir la liste ci-dessous), par mail, un **projet de recherche** élaboré d'une dizaine de pages, rédigé en français, accompagné d'une bibliographie, précisant les grandes lignes de la recherche envisagée, sa méthode et sa documentation ainsi qu'un **CV**.
- L'enseignant lui confirme par mail qu'il accepte d'encadrer sa recherche.
- L'étudiant prend rendez-vous avec l'enseignant pour lui faire signer **le dossier de candidature et la charte du doctorat** (sauf APD) préalablement téléchargés sur le site de l'EHESS : <https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

L'étudiant remplit le dossier et y joint les pièces suivantes :

- copie des **diplômes ou attestations de diplômes** (baccalauréat, master, DEA ou équivalent) signés et portant le cachet de l'établissement délivrant le titre
- une **pièce d'identité** (CNI/passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance pour les étudiants français ; passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance avec sa traduction en français pour les étudiants étrangers)
- un **projet de recherche** d'une dizaine de pages
- un **Curriculum Vitae**
- une **photo d'identité**

Les étudiants issus d'un master à l'EHESS sont dispensés de fournir de nouveau les diplômes et attestation de naissance, seuls le projet de thèse, le CV et le relevé de notes de M2 sont nécessaires.

Remarque : tout document établi dans une langue autre que le français et l'anglais doit être traduit :

- à l'étranger par les services consulaires français
- en France par un traducteur assermenté

- L'étudiant fait signer le dossier de candidature par le directeur de thèse, la charte du doctorat par le directeur de thèse et le responsable du laboratoire ou centre de recherche auquel il est rattaché.
- Il remet directement son dossier **complet et signé** et la charte du doctorat **signée** au secrétariat de la formation doctorale ou par voie postale (EHESS, FD Arts et langages, bureau 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris) au plus tard le **lundi 21 octobre 2019**.

Deuxième étape

- Le secrétariat de la formation détermine si le dossier est complet ou non, vérifie sa recevabilité et adresse au candidat un accusé de réception du dossier par mail.
- Le dossier est présenté à la signature du responsable de la formation et transmis au service de l'Ecole doctorale.
- L'Ecole doctorale rend l'avis définitif sur l'admission ou non du candidat et l'en informe.

Troisième étape

Le service de la scolarité envoie par mail le dossier administratif à l'étudiant afin qu'il finalise son inscription : paiement des droits d'inscription et retrait de sa carte d'étudiant.

Lorsqu'un candidat choisit un directeur de thèse appartenant à un établissement partenaire (ENS, EPHE, CNSMDP), celui-ci est **codirecteur** (formulaire de **Demande de codirection de thèse** à télécharger sur la page web du doctorat). Un directeur de thèse principal, appartenant **obligatoirement** à l'EHESS, est précisé sur la *Demande de codirection*.

Liste des enseignants habilités à diriger les thèses :

ESTEBAN **BUCH** (Directeur d'études EHESS, CRAL)

buch@ehess.fr

Musique, musicologie et sciences sociales

MARC **CHEMILLIER** (Directeur d'études EHESS, CAMS)

chemilli@ehess.fr

Anthropologie des connaissances : modélisation des savoirs relevant de l'oralité

DENIS **LABORDE** (Directeur d'études EHESS, Centre Georg Simmel)

dlaborde@msh-paris.fr

Anthropologie de la musique

SARA **LE MENESTREL** (Chargée de recherche CNRS, MONDA-CENA)

lemenest@ehess.fr

Anthropologie de la musique

EMMANUEL **PEDLER** (Directeur d'études EHESS, Centre Norbert Elias)

emmanuel.pedler@ehess.fr

Dynamique de la culture : sociologie historique des institutions artistiques

DANA **RAPPOPORT** (Chargée de recherche au CNRS, CASE)

danarapp@cnrs.fr

Musique et anthropologie sociale des sociétés de l'Est indonésien

LAURE **SCHNAPPER** (Professeure agrégée EHESS, Centre Georg Simmel)

flender@ehess.fr

Musicologie et ethnomusicologie

Liste des équipes d'accueil de l'EHESS :

- Centre de Recherches sur les Arts et le Langage (CRAL), 96 bd Raspail 75006 Paris
- Centre Georg Simmel (Recherches franco-allemandes en sciences sociales), 54 bd Raspail, 75006 Paris
- Centre d'Analyse et de Mathématique Sociales (CAMS), 54 bd Raspail, 75006 Paris
- Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail 75006 Paris
- Centre Norbert Elias, 2 rue de la Charité 13002 Marseille